



MEESCHAERT AMILTON

ASSET MANAGEMENT

---

# RAPPORT ANNUEL

---

## MAM EUROPA GROWTH

---

31 DECEMBRE 2021

---

Code LEI : 969500IGK6WQ2CSFVZ73

---

Société de gestion : Meeschaert Asset Management

Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15

Dépositaire : CACEIS Bank

**Publication des prix d'émissions et de rachats** : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

# SOMMAIRE

## **RAPPORT DE GESTION**

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	8
Déontologie	12

## **COMPTES ANNUELS** 15

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

## **COMPTES ANNUELS - ANNEXES**

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

# RAPPORT DE GESTION

## 1 – Orientation des placements

### CLASSIFICATION

Actions internationales.

### OPC D'OPC

Moins de 10 % de l'actif net.

### OBJECTIF DE GESTION

MAM Europa Growth est un FCP dont l'objectif de gestion est d'offrir une croissance du capital à long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions d'entreprises des pays de l'Union européenne, principalement dans le domaine des secteurs de croissance.

A titre purement indicatif, l'indice Stoxx Europe 600 Net Return pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

### INDICATEUR DE REFERENCE

Notre approche ne consiste pas à répliquer un étalon de référence, mais des comparaisons au Stoxx Europe 600 Net Return restent cependant possibles à long terme. Le Stoxx Europe 600 Net Return est un indice qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone européenne (600 valeurs).

Cet indice est administré par S & P Dow Jones Indices et disponible sur le site : <https://eu.spindices.com/>  
Ticker Bloomberg : SXXR.

L'indice mentionné est calculé coupons et dividendes nets réinvestis.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement(UE)2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR»). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

## **STRATEGIE D'INVESTISSEMENT**

### **Stratégies utilisées**

Notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille. Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs (rentabilité des capitaux investis, structure et solidité financière,...) et sur des critères qualitatifs (analyse du secteur d'activité de l'entreprise et son environnement concurrentiel). Le Fonds privilégie les entreprises avec une dynamique espérée forte du chiffre d'affaire et des bénéfices. La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés.

Le portefeuille est exposé à hauteur de 60% au moins sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne.

Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon.

### **Actifs (hors dérivés intégrés)**

#### Actions :

Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75% de l'actif net au moins en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union Européenne principalement dans le domaine des secteurs de croissance Le FCP pourra être investi dans la limite de la réglementation, dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur Alternext qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit, qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités et qui sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations.

#### Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle :

L'investissement en parts ou d'actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion, s'effectuera en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et ne pourra dépasser 10 % de l'actif net.

#### Obligations, Titres de créances et instruments du marché monétaire :

A titre accessoire, le Fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif non notés ou notés "High Yield" et privilégiera des titres cotés en euro. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le fonds privilégiera des titres cotés en euro.

## Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou organisés. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une position exposition synthétique sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants:

### Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

### Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action
- ◇ Taux
- ◇ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

### Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture
- ◆ Exposition
- ◆ Arbitrage
- ◇ Autres natures

### Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures
- ◆ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

### La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◇ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◆ Couverture du risque actions
- ◇ Couverture du risque de change
- ◆ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques : actions ;(sans surexposition)
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, en vue de couvrir le portefeuille, en vue d'augmenter l'exposition au marché et/ou de reconstituer une exposition synthétique au risque actions.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

## Titres intégrant des dérivés

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

## Dépôts

Néant.

## Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.

## Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Néant

## Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement. Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

## Risque global

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## PROFIL DE RISQUE

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant dans le cadre de la stratégie d'investissement décrite au paragraphe précédent. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers sur lesquels le FCP sera investi.

La valeur liquidative est susceptible de connaître une volatilité du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandée. Il est nécessaire de préciser que la gestion du FCP n'étant ni indicielle, ni benchmarkée, la performance du FCP pourra, le cas échéant s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

### Risque de perte en capital :

Le fonds répercutera les baisses des marchés actions et/ou obligations à hauteur de son niveau d'investissement sur ces marchés. L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il peut ne pas récupérer le capital initialement investi.

### Risque action :

Le fonds peut, à tout moment, être sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

### Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

### Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petites capitalisations /small cap :

Les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros) peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

### Risque de change :

Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence du portefeuille, l'Euro, le fonds peut être affectée selon le sens des opérations, à la baisse (en cas d'achat) ou à la hausse (en cas de vente), par une modification ou par toute fluctuation des taux de change.

### Risque lié aux dérivés :

Le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

### Risque en matière de durabilité :

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la

probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Risques accessoires :

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net :

- Risque de taux :

Le fonds sera investi en obligations ou autres titres à revenu fixe qui peuvent enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt. En règle générale, les cours des titres à revenu fixe grimpent lorsque les taux d'intérêt chutent et baissent lorsque les taux se resserrent. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

- Risque de crédit :

Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds, notamment, en cas de liquidation par le fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

- Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield ») :

Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 10 % au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

- Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents :

Les titres cotés sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

## **DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

Minimum 5 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

**PriceWaterhouseCoopers Audit**



---

## 2 – Politique d'investissement

---

### a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

L'année 2021 a été une bonne année pour les marchés actions qui ont été portés par une croissance économique solide, des banques centrales accommodantes qui ont maintenu les taux sur des niveaux bas et des excellents résultats d'entreprises. Cette conjonction de facteurs a une nouvelle fois poussé les investisseurs vers les actifs risqués et notamment les actions.

Pour 2021, la croissance mondiale devrait atteindre +5,7%, niveau le plus haut enregistré depuis 1973 qui met en exergue le rebond rapide de l'économie à la suite de l'impact de la pandémie en 2020. Il existe d'importantes disparités entre les secteurs, les activités dites de « réouverture » souffrent par exemple de l'évolution de l'épidémie et l'apparition de nouveaux variants à travers le monde, ainsi les secteurs comme le tourisme, le voyage et les loisirs sont encore loin de leur niveau d'avant crise tandis que la demande pour les biens de consommation a été exceptionnellement forte.

Le niveau d'emploi reste faible comparativement à son niveau d'avant crise aux US où l'on parle de « grande démission », tandis qu'il est déjà revenu sur ses niveaux pré crise dans la Zone Euro et au Royaume-Uni.

L'inflation a été au centre de l'attention des investisseurs tout au long de l'année 2021 dans l'ensemble des pays du monde et a systématiquement surpris à la hausse. La réouverture des économies, la forte consommation de biens de la part des ménages et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement des entreprises explique en grande partie cette poussée inflationniste. S'ajoute à cela un effet de base important car l'inflation est mesurée par rapport au prix de l'année précédente, les prix des biens et des services étaient exceptionnellement bas durant les confinements de 2020. Enfin, les prix de l'énergie ont connu un mouvement fortement haussier en 2021 en raison de plusieurs éléments (réouverture, vent faible, hiver froid, ...).

Les banques centrales sont restées largement accommodantes en 2021 avec des bilans qui ont augmenté de 2 trillions de dollars malgré la montée de l'inflation, qualifiée de transitoire par les banquiers centraux. A noter que certaines banques centrales des pays émergents ont opéré un resserrement monétaire (Brésil, Turquie), pour des raisons spécifiques.

Au niveau micro économique, 2021 a été une très bonne année pour les résultats d'entreprises avec des bénéfices qui ont été systématiquement révisés à la hausse par les analystes. En Europe, les bénéfices des entreprises devraient croître de +64% par rapport à 2020 alors que le consensus attendait « seulement » +20% en début d'année. Cela démontre la forte résilience des entreprises, leur capacité à se restructurer et à protéger leurs marges. Si la croissance bénéficiaire a été positive dans l'ensemble des zones, elle a été exceptionnellement importante dans les pays exportateurs de matières premières comme la Brésil ou la Russie, à l'inverse, elle a été plus faible en Chine en raison de la reprise en main de l'économie par le gouvernement.

D'un point de vue boursier, la forte reprise économique, les banques centrales accommodantes et les bons résultats d'entreprises ont largement profité aux marchés actions. La performance des marchés ressort assez homogène entre les zones contrairement à 2020, la corrélation a été forte entre révisions à la hausse des BPA et performances des marchés. Le CAC 40 a connu une très bonne performance, bénéficiant de sa surpondération en valeurs du luxe (LVMH, Hermès, Kering, L'Oréal), l'indice a ainsi terminé l'année 2021 au-delà des 7100 points (+28,85% sur l'année), marquant un plus haut historique. L'une des particularités de l'année 2021 se situe au niveau de la faible volatilité, les corrections boursières ont été très faibles en nombre et en ampleur. Si l'on prend l'exemple de l'Eurostoxx 50 (+21% sur l'année), la correction la plus importante a eu lieu fin novembre lors de la découverte du variant Omicron, l'indice a alors perdu -7,7% entre son point haut et son point bas. Plus tôt dans l'année l'indice a connu seulement 3 mini corrections de l'ordre de -4% à -5%.

Si les multiples de valorisation ont débuté l'année sur des niveaux très tendus, ils se sont largement dégonflés à mesure que les attentes de BPA ont été révisées à la hausse. Ainsi le PE forward 12 mois de l'indice Stoxx Europe 600 est revenu sur sa moyenne 2015-2021 à 15x.

#### **b. Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.**

Le fonds MAM Europa Growth a clôturé l'année avec une performance de 27,12% pour la part C et 28,77% pour la part I, l'indice Stoxx Europe 600 (SXXR Index) clôture l'année avec une performance de 24,91%. MAM Europa Growth a su tirer profit de son style dédié aux valeurs de croissance, le fonds a pris des profits réguliers sur des titres au plus haut historique et a systématiquement réalloué le cash en renforçant ou en initiant de nouvelles valeurs. Les thématiques privilégiées ont été la digitalisation de l'économie, la transition énergétique, la santé et la consommation.

Durant le premier trimestre, le fonds a renforcé son exposition à des valeurs de croissance profitant du rebond de l'industrie et de la consommation des ménages afin de profiter de la réouverture des économies : Sika, Atlas Copco, Adyen ont fait leur entrée en portefeuille. Les positions en Remy Cointreau, Nestlé, Christian Dior, L'Oréal, Alten, Infineon ont été renforcées. La société d'équipements médicaux Coloplast a également fait son entrée en portefeuille en début d'année sur un niveau de prix attractif. A l'inverse le fonds a pris des profits sur des valeurs ayant largement profité de la période covid : ASML, Sartorius, Hermès, L'Oréal ont été allégées. Les positions en Associated British Food, SAP et Grifols ont été vendues durant le trimestre, ces trois valeurs ont perdu leur statut de valeur de croissance en raison de problème spécifique à chacune des sociétés.

Au second trimestre, le fonds a régulièrement pris des profits sur les valeurs marquant de nouveaux plus hauts historiques (Remy Cointreau, Christian Dior, L'Oréal, Ferrari). DSV Panalpina a fait son entrée en portefeuille, l'entreprise de transport profite largement de la hausse des taux de fret qui vient gonfler ses marges. Dassault Aviation a été renforcée à la suite du fort rebond de la demande pour l'aviation d'affaire.

Durant la seconde moitié d'année, le fonds a pris des profits sur certaines valeurs de consommation ayant fortement progressé (Christian Dior, Hermès, Remy Cointreau). A l'inverse, certains titres spécifiques ont fait leur entrée en portefeuille : Lotus Bakeries, entreprise familiale belge spécialisé dans les biscuits spéculos qui entre dans une phase d'extension de gamme et de marges. Ainsi que plusieurs sociétés dans le secteur de la santé : Pharmagest dans la e-santé à la suite de la forte baisse du titre, Polypeptide, société suisse de développement et de commercialisation de principes actifs pharmaceutiques et AstraZeneca, laboratoire pharmaceutique possédant le pipeline le plus large de l'industrie. Tandis que la position en Novo Nordisk a été allégée à la suite de l'annonce faite par la société d'un problème d'approvisionnement pour ses stylos Wegovy sur le marché américain qui affectera l'offre au premier semestre 2022.

#### **c. Perspectives - vision des possibilités futures de l'OPC.**

Les thèmes ayant animé 2021, à savoir l'évolution de l'épidémie et l'intensité des pressions inflationnistes, vont persister en 2022 et devraient à nouveau être des éléments décisifs sur les marchés en 2022. Cette nouvelle année commencera avec probablement de nouvelles restrictions à venir pour faire face au variant Omicron en attendant que la campagne de vaccination pour la 3<sup>e</sup> dose fasse ses preuves. Il faudra en outre scruter les prochaines publications d'inflation, ainsi que l'évolution des relations entre les Etats-Unis et la Chine.

Parmi les autres risques identifiés, les élections en France peuvent être source de volatilité tout comme les tensions géopolitiques autour de l'Ukraine et Taiwan.

La dynamique de reprise économique ne devrait toutefois pas s'essouffler à court terme avec des Banques Centrales attentives au moindre dérapage dans les publications macro-économiques et des plans de relance qui vont être progressivement déployés. Ce qui conforte notre optimisme pour les actifs risqués à l'aube de cette nouvelle année.

Les thématiques que nous privilégions sont les suivantes :

- Des titres bénéficiant de pricing power, capables de couvrir l'inflation sur le coût des intrants,
- Des entreprises dont le momentum des bénéfices reflète la bonne visibilité de leur activité,
- Des entreprises exposées au super cycle d'investissement, notamment dans la transition énergétique,
- Des entreprises susceptibles de bénéficier des plans de relance et de sortir gagnantes structurelles de la crise et/ou capable de tirer profit des mutations fondamentales,
- Renforcer la consommation dans un contexte de réouverture des économies au fur et à mesure de l'amélioration des conditions sanitaires (services, loisirs, tourisme)

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

### **Performances**

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM EUROPA GROWTH	C cap	27.12 %
MAM EUROPA GROWTH	I cap	28.77 %

Le benchmark du fonds réalise une performance de 24.91 % sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

### **Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (EUR) :**

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
ATLAS COPCO-A	SE0011166610	1668403.27	812782.28
ZUR ROSE GROUP A	CH0042615283	690657.74	1646699.26
SARTORIUS AG-PFD	DE0007165631	770301.38	1199558.9
ADYEN NV	NL0012969182	1561080.96	399733.01
BNP-FR BP CAS IN	FR0007496047	0	1604486.84
NOVO NORDISK-B	DK0060534915	372760.89	1229519.27
COLOPLAST-B	DK0060448595	1521003.2	0
DSV PANALPINA A	DK0060079531	1401012.37	0
ALTEN	FR0000071946	596958.27	671814.88
SIKA AG-REG	CH0418792922	1255380.68	0

### **Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)**

Néant.

### **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**Actifs investis en titres ou droits éligibles au PEA**

Cet OPCVM est éligible au PEA. Il détient 81.55 % de l'actif net en instruments éligibles.

**Changements intervenus au cours de l'exercice**

- Précisions concernant les titres intégrant des dérivés (simples et complexes)
- Changement de classification (passage de actions des pays de l'UE à actions internationales - précision exposition action min 60%)
- Ajout article 6 SFDR
- Ajout du risque en matière de durabilité
- Changement de l'adresse du siège de la société de gestion

**Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

Néant

---

## 3 – Déontologie

---

### **Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance**

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Meeschaert Asset Management, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Meeschaert AM est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaert-amilton.com](http://www.meeschaert-amilton.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2020 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

### **Empreinte Carbone**

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

### **Politique de sélection des intermédiaires**

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés. La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers est disponible sur le site internet de MAM dans la partie informations réglementaires.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires.

### **Politique des droits de vote**

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com). Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

### **Règlement SFDR et TAXONOMIE**

La sélection des instruments financiers n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (« critères ESG »).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.**

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Eléments qualitatifs**

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants, COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
  - ✓ Présence ;
  - ✓ Performance individuelle.
  - ✓ Résultats de MAM
  - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

### Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

#### • **Eléments quantitatifs**

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€.
- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€ .
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.

# COMPTES ANNUELS

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.





**MAM EUROPA GROWTH**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

**MAM EUROPA GROWTH**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT  
Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine  
75755 PARIS Cedex 15

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM EUROPA GROWTH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## MAM EUROPA GROWTH

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**MAM EUROPA GROWTH**

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## MAM EUROPA GROWTH

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

## BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>40 320 993,70</b>	<b>34 880 405,18</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>40 320 993,70</b>	<b>33 275 214,18</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	40 320 993,70	33 275 214,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>1 605 191,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	1 605 191,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>54 953,22</b>	<b>6 611,71</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	54 953,22	6 611,71
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>384 694,93</b>	<b>405 991,25</b>
Liquidités	384 694,93	405 991,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>40 760 641,85</b>	<b>35 293 008,14</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	38 156 152,11	33 404 334,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 983 287,53	2 162 372,01
Résultat de l'exercice (a,b)	-564 062,12	-404 400,08
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>40 575 377,52</b>	<b>35 162 306,19</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>185 264,33</b>	<b>130 701,95</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	185 264,33	130 701,95
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>40 760 641,85</b>	<b>35 293 008,14</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	29,75	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	337 708,15	364 920,18
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>337 737,90</b>	<b>364 920,18</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 658,27	4 443,94
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>3 658,27</b>	<b>4 443,94</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>334 079,63</b>	<b>360 476,24</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	907 957,47	795 206,56
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-573 877,84</b>	<b>-434 730,32</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	9 815,72	30 330,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-564 062,12</b>	<b>-404 400,08</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

La ligne d'actions LETS GOWEX (ES0158252033) représentant 0,00% de l'actif le 31 décembre 2021, est valorisée à 0 depuis le 07 avril 2016 sur instruction de la société de gestion.

La cotation de ces titres est interrompue depuis le 2 juillet 2014.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
1 & 2	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net (déduction faite des parts en portefeuille d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par la société de gestion Meeschaert Asset Management)	<b>Part C</b> 2,30% TTC* Taux maximum  <b>Part I</b> 0,90% TTC* Taux maximum
3	Frais indirects maximum	Actif net	Non significatif**
4	commissions de mouvement - Société de gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : Max 0,57% TTC*
5	Commissions de surperformance	Actif net	10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence

\*La société de gestion Meeschaert Asset Management n'ayant pas opté à la TVA, ces frais sont facturés sans TVA et le montant TTC est égal au montant hors taxes.

\*\*OPCVM investissant au maximum 10% dans d'autres OPC

Modalité de calcul de la commission de sur performance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

10% TTC de la performance au-delà de l'indice dividendes nets réinvestis.

La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 10% TTC de la sur performance du FCP par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 Net Return, en euros, dividendes nets réinvestis.

La provision de frais de gestion variables ne sera appliquée que lorsque la performance du fonds est supérieure à celle de son indice.

Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'indice de référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La commission de surperformance est fondée sur la comparaison entre la performance du fonds MAM Europa Growth et celle d'un fonds fictif incrémenté au taux de l'indicateur de référence le Stoxx Europe 600 Net Return (converti en euros, dividendes nets réinvestis) et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et rachats que le fonds réel.

Le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter du 01/01/2018.

Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement à la fin de l'exercice comptable.

La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice de l'OPCVM.

En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts MAM EUROPA GROWTH C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM EUROPA GROWTH I	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>35 162 306,19</b>	<b>40 908 194,77</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 918 121,52	2 686 519,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 350 651,24	-7 277 545,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 816 475,22	3 256 474,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 574 191,75	-884 456,25
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-268 551,05	-152 681,34
Différences de change	290 111,90	69 625,51
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 155 634,57	-3 009 094,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>13 757 001,94</i>	<i>7 601 367,37</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-7 601 367,37</i>	<i>-10 610 462,33</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-573 877,84	-434 730,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>40 575 377,52</b>	<b>35 162 306,19</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 694,93	0,95
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	384 694,93	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.



### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 343 334,63	13,17	4 425 333,50	10,91	1 888 007,57	4,65	1 141 670,00	2,81
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	54 953,22
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>54 953,22</b>
<b>DETTES</b>		
	Rachats à payer	24 160,87
	Frais de gestion fixe	74 722,70
	Frais de gestion variable	86 380,76
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>185 264,33</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-130 311,11</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part MAM EUROPA GROWTH C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	138 255,862	2 918 121,52
Parts rachetées durant l'exercice	-243 948,066	-4 961 651,06
Solde net des souscriptions/rachats	-105 692,204	-2 043 529,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 637 838,087	
<b>Part MAM EUROPA GROWTH I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-97,000	-1 389 000,18
Solde net des souscriptions/rachats	-97,000	-1 389 000,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	128,010	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part MAM EUROPA GROWTH C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM EUROPA GROWTH I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	800 978,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables provisionnés	76 558,27
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,22
Frais de gestion variables acquis	2 197,38
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20 598,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Frais de gestion variables provisionnés	7 511,44
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,33
Frais de gestion variables acquis	113,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-564 062,12	-404 400,08
<b>Total</b>	<b>-564 062,12</b>	<b>-404 400,08</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-556 647,22	-405 098,10
<b>Total</b>	<b>-556 647,22</b>	<b>-405 098,10</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-7 414,90	698,02
<b>Total</b>	<b>-7 414,90</b>	<b>698,02</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 983 287,53	2 162 372,01
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 983 287,53</b>	<b>2 162 372,01</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 818 379,89	1 973 923,19
<b>Total</b>	<b>2 818 379,89</b>	<b>1 973 923,19</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	164 907,64	188 448,82
<b>Total</b>	<b>164 907,64</b>	<b>188 448,82</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>42 853 113,26</b>	<b>36 642 502,19</b>	<b>40 908 194,77</b>	<b>35 162 306,19</b>	<b>40 575 377,52</b>
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH C en EUR</b>					
Actif net	42 852 991,68	34 078 219,00	36 824 230,00	32 083 146,53	38 319 664,39
Nombre de titres	2 514 738,483	2 230 233,850	1 944 999,981	1 743 530,291	1 637 838,087
Valeur liquidative unitaire	17,04	15,28	18,93	18,40	23,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,39	1,07	1,47	1,13	1,72
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,15	-0,20	-0,20	-0,23	-0,33
<b>Parts MAM EUROPA GROWTH I en EUR</b>					
Actif net	121,58	2 564 283,19	4 083 964,77	3 079 159,66	2 255 713,13
Nombre de titres	0,010	232,010	294,010	225,010	128,010
Valeur liquidative unitaire	12 158,00	11 052,46	13 890,56	13 684,54	17 621,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 002,00	781,71	1 070,17	837,51	1 288,24
Capitalisation unitaire sur résultat	112,00	17,57	35,80	3,10	-57,92

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	4 100	1 038 120,00	2,56
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	36 300	1 479 588,00	3,64
SARTORIUS PRIV.	EUR	2 550	1 517 760,00	3,74
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>4 035 468,00</b>	<b>9,94</b>
<b>BELGIQUE</b>				
LOTUS BAKERIES	EUR	49	273 910,00	0,68
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>273 910,00</b>	<b>0,68</b>
<b>DANEMARK</b>				
COLOPLAST B	DKK	11 200	1 733 526,98	4,28
DSV A/S	DKK	6 960	1 429 643,38	3,52
NOVO NORDISK AS	DKK	12 770	1 262 163,14	3,11
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>4 425 333,50</b>	<b>10,91</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	8 600	512 904,00	1,26
LET'S GOWEX S.A	EUR	15 300	0,00	0,00
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>512 904,00</b>	<b>1,26</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	10 700	1 640 524,00	4,05
ALTEN	EUR	8 600	1 363 100,00	3,36
CHRISTIAN DIOR	EUR	2 200	1 606 000,00	3,96
DASSAULT AVIATION SA	EUR	13 000	1 235 000,00	3,04
DASSAULT SYST.	EUR	32 900	1 720 999,00	4,24
EDENRED	EUR	16 000	649 120,00	1,60
ESSILORLUXOTTICA	EUR	9 550	1 788 142,00	4,41
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 060	1 628 160,00	4,01
L'OREAL	EUR	3 960	1 651 122,00	4,07
ORPEA	EUR	13 500	1 189 350,00	2,93
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	4 000	376 000,00	0,93
REMY COINTREAU	EUR	8 650	1 851 100,00	4,56
SR TELEPERFORMANCE	EUR	4 550	1 783 600,00	4,39
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>18 482 217,00</b>	<b>45,55</b>
<b>ITALIE</b>				
FERRARI NV	EUR	5 800	1 319 500,00	3,25
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 319 500,00</b>	<b>3,25</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	560	1 294 440,00	3,19
ASML HOLDING NV	EUR	2 270	1 604 209,00	3,95
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>2 898 649,00</b>	<b>7,14</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASTRAZENECA PLC	GBP	7 800	805 545,77	1,99
COMPASS GROUP PLC	GBP	22 500	442 084,78	1,10
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	41 600	640 377,02	1,57
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 888 007,57</b>	<b>4,66</b>
<b>SUEDE</b>				



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ATLAS COPCO AB	SEK	18 700	1 141 670,00	2,81
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>1 141 670,00</b>	<b>2,81</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE NOM.	CHF	13 850	1 708 492,89	4,21
POLYPEPTIDE GROUP AG	CHF	620	82 218,57	0,20
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	3 480	1 276 999,32	3,15
SIKA AG-REG	CHF	4 360	1 604 561,03	3,96
TEMENOS AG - REG	CHF	5 500	671 062,82	1,65
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>5 343 334,63</b>	<b>13,17</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>40 320 993,70</b>	<b>99,37</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>40 320 993,70</b>	<b>99,37</b>
<b>Créances</b>			<b>54 953,22</b>	<b>0,14</b>
<b>Dettes</b>			<b>-185 264,33</b>	<b>-0,46</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>384 694,93</b>	<b>0,95</b>
<b>Actif net</b>			<b>40 575 377,52</b>	<b>100,00</b>

Parts MAM EUROPA GROWTH C	EUR	1 637 838,087	23,39
Parts MAM EUROPA GROWTH I	EUR	128,010	17 621,38

